Chypre : Soupçons de fraudes dans la crise financière

03/04/2013 à 11h00



Les autorités chypriotes ont mis en place mardi une commission d'enquête pour déterminer les responsabilités, y compris pénales, dans la tourmente financière ayant secoué le pays et de relever d'éventuels délits d'initiés ou favoritismes.

Le président chypriote Nicos Anastasiades, au pouvoir depuis février, a appelé les trois juges membres de la commission (George Pikkis, Panayiotis Kallis et Yiannakis Constantinides) à enquêter "en priorité" sur sa propre personne et sur sa famille. Des transferts "providentiels" ont en effet été effectués par des sociétés, des proches de M. Anastasiades, de son prédécesseur communiste Demetris Christofias, ou d'autres personnalités politiques.

> ***Les transferts d'argent qui représentent très souvent des montants astronomiques ont eu lieu 15 jours avant la fermeture du système bancaire, soit entre le 1er et le 15 mars 2013. Ces sociétés semblent donc avoir eu des informations sur une taxation imminente des dépôts situaient dans les banques chypriotes.***

Le président chypriote a déploré qu'"une série d'actes et de lacunes de la part de ceux chargés de la gestion de l'économie et du système bancaire aient conduit le pays au bord de la faillite, à la dissolution d'une des plus grandes banques et à la perte de milliards de dépôts", lors d'une intervention lors

de la cérémonie de prestation de serment des juges.

“*La situation actuelle de notre économie et de notre peuple résulte sans aucun doute d’une conjonction de facteurs aussi bien internes qu’externes*“, a-t-il ajouté.

Le gouvernement de Nikos Anastasiadis est fortement exposé, puisque dans certains cas les transferts de fonds vers l’étranger ont été faits par des sociétés et des personnes proches ou liées directement au Président de la République, comme Loutsios, qui, trois jours avant la décision de ponctionner les dépôts, transféra 21 millions d’euros sur un compte bancaire britannique.

Voici les listes avec les noms des sociétés et individus qui ont retiré leurs dépôts de Chypre au cours de la période du 1er au 15 Mars. Pour la première colonne, il s’agit des noms des entreprises et des particuliers, puis des montants retirés, la balance des paiements ensuite, la monnaie utilisée et la date du transfert.

Liste 1

Liste 2

Liste 3

Liste 4

Nouvel Obs